

La classe de 3^e est la 3^e année du « **cycle des approfondissements** » (cycle IV).
Le niveau 3^e est placé sous la responsabilité d'un adjoint de direction.
Chaque classe est pilotée par son professeur principal ; celui-ci est l'interlocuteur privilégié des familles.
Les professeurs se concertent et harmonisent leurs démarches et leurs objectifs.
Les classes sont hétérogènes.

Les enseignements obligatoires :

Français :	4 h
Math :	3,5 h
Anglais :	3 h
Allemand ou espagnol	2.5 h
Histoire-géographie :	3,5 h
Sciences de la Vie et de la Terre :	1,5 h
Sciences physiques :	1,5 h
Technologie :	1,5 h
Education musicale :	1 h
Arts plastiques :	1 h
Education Physique et Sportive :	3 h
Enseignement de pratiques interdisciplinaires (EPI) incluses dans l'emploi du temps.	

Les
« plus »
pour tous

Les
« plus »
pour les
volontaires

